



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 septembre 2021

Délibération n° 05

Date de convocation
17.09.2021

Date d'affichage
21.09.2021

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 29

votants : 35

**Objet : Approbation des conventions de réservation de logements entre Habitat
77, 1001 vies Habitat et la commune**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. C. YOUMBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

M. P. SEDARD par M. E. ALAMAMY – M. J. SAMINGO par M. C. LUTTMANN – Mme M. LAFFORGUE par M. D. VIGNEULLE – Mme C. LAFONT par Mme C. KOZAK – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par M. Y. LERAY – Mme A. MEJIAS par M. D. ROUSSAUX

Monsieur Gilles ALAPETITE a été élu secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29,

VU le code de la construction et de l'habitation et notamment son article R441-5,

VU les délibérations du Bureau Communautaire de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud du 12 décembre 2017, du 18 mai 2021, du 6 juillet 2021,

VU l'avis de la commission Prévention, Epanouissement éducatif, Social et Citoyen,

CONSIDERANT la garantie d'emprunt accordée par la communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart à Habitat77 pour l'acquisition amélioration de 7 logements sociaux, sis 9 avenue des Tilleuls.

CONSIDERANT les garanties d'emprunt accordées par la communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart à 1001 Vies Habitat pour les programmes de 67 logements sociaux rue de Lieusaint et de 38 logements sociaux rue Eugène Delaplanche,

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud a décidé de rétrocéder à la commune de Combs-la-Ville le contingent accordé par les bailleurs en contrepartie de cette garantie d'emprunt,

CONSIDERANT la nécessité de définir les rapports entre Habitat77 et la commune ainsi qu'entre 1001Vies Habitat et la commune pour la réservation de logements sociaux au titre du contingent dit « communal » incluant le contingent accordé à l'agglomération.

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes de la convention de réservation de logement de l'avenue des Tilleuls, ci annexée, avec Habitat77.

APPROUVE les termes des conventions de réservation de logements de la rue de Lieusaint et de la rue Eugène Delaplanche, ci annexées, avec 1001 Vies Habitat

AUTORISE le maire à signer ces conventions ainsi que tout document relatif à ces affaires

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 27 septembre 2021

**Le Maire
Guy GEOFFROY**

Signé

Pour : 35
Contre : -
Abstentions : -

Envoyé en préfecture le 29/09/2021
Reçu en préfecture le 29/09/2021
Affiché le 29/09/2021
ID : 077-217701226-20210927-DEL_27SEP21__5-DE

